

Bonjour,

Ce « carnet de route » est adressé, par mél exclusivement, à tous les contacts de la FFFSH. Je vous recommande de le transmettre à vos contacts locaux, ce qui leur permettra d'être mis au courant de la vie de la FFFSH. Bien entendu, vous pouvez réagir à ces informations par mail à l'adresse située en pied de page. Merci par avance. Je compte sur vous. Bernard HUMBERT, président de la FFFSH

Le congrès de Vannes 27 et 28 octobre



Il avait été annoncé comme un congrès exceptionnel, cela n'a pas été démenti. Nous étions plus de 200 congressistes à apprécier l'excellent accueil que nous avait réservé l'équipe des fêtes historiques de la Ville de Vannes. Merci, en premier lieu à Jean-Philippe, à Nathalie, à Estelle et à tous ceux qui se sont dévoués sans compter pour que notre séjour, nos réunions, les visites diverses, se déroulent dans les meilleures conditions.

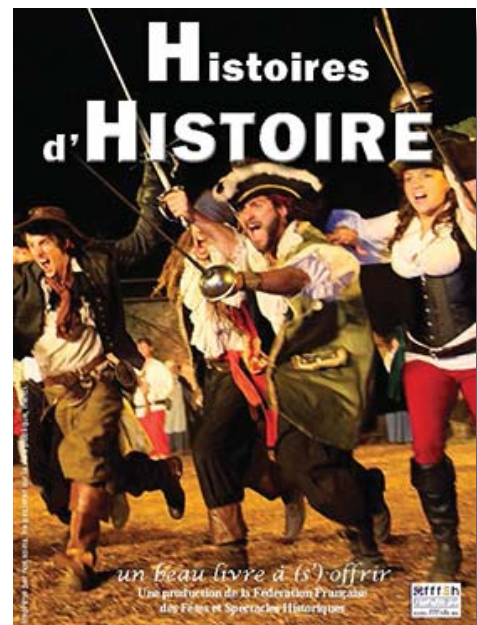
Ce congrès fut exceptionnel aussi par son contenu :

- D'entrée **un nouveau logo** a été dévoilé. Beaucoup plus moderne, il va désormais habiller tous nos outils de communication (voir l'image de notre stand à Compiègne). Il sera aussi décliné sous tous les aspects de notre fonctionnement : logo qualité, label, logo prestataire, logo partenaire...

- Ensuite, préparé par la même société qui a conçu avec la Commission Communication, le logo, **un nouveau site** a lui aussi été présenté lors de l'Assemblée générale. Plus convivial, plus pratique, il permet désormais à tous les adhérents, prestataires, membres des structures organisatrices, de naviguer sur un site moderne utilisant tous les outils que le numérique met à notre disposition aujourd'hui.

- Enfin, c'est **le livre "Histoires d'Histoire"**, fruit d'un travail de deux années par une équipe de bénévoles issus du CA de la FFFSH mais aussi de membres des Nocturnes de Ferrières-en-Gâtinais qui a été montré, pour la première fois en public. Il a reçu un succès mérité et ce sont plus de 1200 ouvrages (sur 1500 commandés) qui sont d'ores et déjà vendus. Les dernières livraisons sont en cours.

Vous avez reçu, en partie, les compte-rendu de l'assemblée générale et de 3 conférences qui s'y sont déroulées. Prochainement, vous serez destinataires de fiches concernant le mécénat et la qualité.



Comme chaque année, des concours d'affiches et de photos ont été organisés à l'occasion de ce congrès. En voici, page suivante, le palmarès et les images. Force est de constater que ces concours ont suscité une élévation de la qualité de vos outils de communication !



1 - Montreuil-sur-Mer

2 - Coucy-le-Château

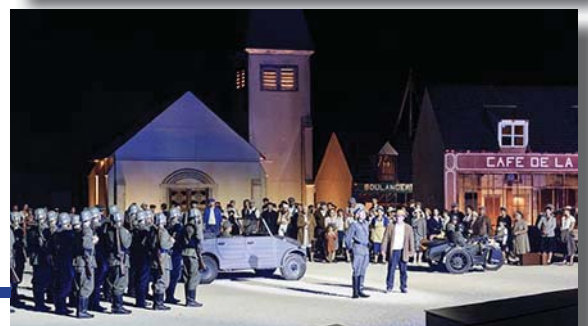
3 - Cléry-Saint-André



2 - Ailly-sur-Noye

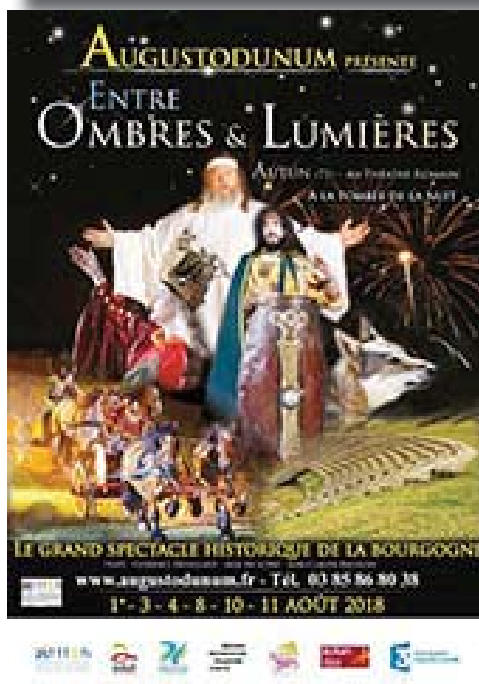


1 - Saint-Laurent-Blangy



Facebook
Autun

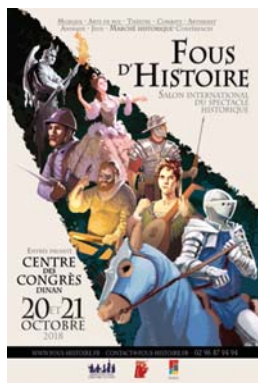
3 - Cléry-Saint-André



Facebook
Gravelines



Fous d'Histoire à Compiègne



Nous étions nombreux (Georges, Roland, Dominique et Sylvie, Bernard, Christophe, Marie-Claude, Luc,... à être présents au cours de ces 3 jours de salon auprès des prestataires et pour renseigner les organisateurs de passage. C'est toujours un moment privilégié que de se retrouver dans ce rassemblement des « Fous d'histoire ».

Du coup, nous avons inauguré notre tout nouveau stand d'expo qui devrait sortir souvent de ses cartons !

Sur le nouveau site, tout sur nos prestataires préférés... Ne tardez pas, les plateaux artistiques se constituent en ce moment.



Association Mode d'Emploi

n°203 de novembre 2018 : extraits du sommaire

- * Qui es-tu bénévole (4/5) ?
- * Gabriel ATTAL, secrétaire d'état auprès du ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse, chargé de la vie associative (9).
- * 6 conseils pour mettre en oeuvre le RGPD (10/11).
- * Le mécénat, une ressource à préserver (19).
- * Dans quelle mesure la commune peut-elle « prêter ses agents » à l'association (20/21) ?
- * Pas de contreparties pour les subventions (22).



Où en est la motion votée en AG ?

À Vannes, la motion concernant la demande de surseoir à la prise en charge, par nos organisateurs, des frais des forces de l'ordre a été adoptée à l'unanimité. Dès la semaine suivante, le texte était adressé à tous les adhérents qui l'ont très largement diffusé à leurs élus nationaux. Merci à tous pour cette diligence. Que s'est-il alors passé ? Quels sont les échos ?

- Cette motion a été reprise en grande partie par au moins deux députés (MM. Leclabart et Bothorel) dans deux amendements au PLF 2019 (Projet de loi de finances). Malheureusement ces deux amendements ont été retoqués par le gouvernement mais leur présentation a provoqué un débat au cours duquel le ministre de l'Intérieur a déclaré :

« Je vous fais la proposition suivante. Un bilan d'étape

de la mise en œuvre de l'instruction ministérielle du 15 mai 2018 est en cours d'élaboration, précisément pour évaluer les conditions de son application et inventorier les éventuelles difficultés. Je m'engage à le communiquer aux rapporteurs et aux membres des commissions concernées dès qu'il sera disponible. Dès lors, il ne me semble pas nécessaire de prévoir la remise d'un rapport dans la loi. Si jamais ce bilan ne convenait pas, nous aurons l'occasion de préciser les choses. Nous vous devons évidemment la transparence sur ce sujet. »

- Par ailleurs, deux députés ont proposé de déposer des questions écrites au gouvernement, l'une au Premier ministre et l'autre au Ministre de la Culture.

Si vous avez d'autres informations, merci de nous en faire part.

Brèves

Roland Thomas, trésorier de la FFFSH, chargé de mission COFAC, a participé au dernier conseil d'administration de cette coordination nationale. Il y a évoqué la motion et le relais que la Cofac souhaite lui donner. Marie-Claire Martel, sa présidente, surveillera les suites parlementaires éventuelles de ce dossier.

Il a annoncé aussi la participation de la FFFSH aux « Rencontres culturelles » du 15 février prochain, à l'occasion

du 20^e anniversaire de la Cofac, au Palais d'Iéna avec la participation de nombreux invités des ministères.

En fin de journée, R. Thomas était présent aux 10 ans de Solidatech dont nous sommes adhérents (www.solidatech.fr) et y a découvert de nombreuses applications utiles pour nos associations. mais aussi des opportunités en matière de formation. Nous vous en reparlerons.

Adhésion 2019

Le nouveau site internet est en ligne. Je vous invite à le visiter sans modération.

Nouveau site = nouvelle procédure pour votre adhésion 2019. Même si vous étiez adhérent en 2018, avec ce nouveau site, il faut compléter la demande d'adhésion. 25 l'ont déjà effectuée à ce jour. Je vous invite donc à compléter (si cela n'est pas déjà fait) dès maintenant le formulaire : <https://www.fffsh.eu/adherer-a-la-fffsh/>

Pas de fiche papier à remplir et envoyer : tout se fait en ligne. Un onglet « aide » en haut à droite, facilite cette inscription.

Dès réception de votre demande, vous recevrez les codes vous permettant de compléter les informations de votre structure (modifiables par vos soins) et de compléter la(ou les) page(s) d'annonce de votre(vos) manifestation(s).